



Le 3 août 2017

L'honorable Wayne Easter, C.P., député  
Président, Comité permanent des finances  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : Présentation de l'Association canadienne des télécommunications sans fil au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018**

1. L'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) fait autorité en ce qui concerne le sans-fil, ses progrès et ses tendances au Canada. Elle représente les entreprises de téléphone cellulaire ainsi que des entreprises de développement et de production de produits et services pour l'industrie, notamment des fabricants de combinés et d'équipement, des créateurs d'applications et de contenu, et des fournisseurs de services interentreprises. L'ACTS est ravie de soumettre ses observations dans le cadre de la consultation susmentionnée.
2. La caractéristique déterminante des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle a été l'ascension rapide de la technologie numérique, facilitée par des réseaux sans fil à très large bande qui ont permis aux particuliers et aux entreprises de consommer l'information de façon mobile. La révolution mobile sans fil a facilité une nouvelle économie mondiale dans laquelle des normes, des technologies de plateforme et des modèles d'affaires ont émergé à une allure vertigineuse. Les fournisseurs de services sans fil du Canada disposant de leurs propres installations et les fabricants d'équipement de réseau, de combinés, de logiciels et de composants connexes qui les appuient se trouvent en première ligne dans cette révolution technologique. La transmission de connaissances et de données de façon fiable par le spectre des radiofréquences et par câble à fibres optiques est devenue une force fondamentale de l'économie canadienne.
3. Le gouvernement du Canada a choisi de reconnaître ce développement en accordant, dans son Budget 2017, une grande importance à l'innovation. Dans le budget en question, il a exposé un ambitieux programme consistant à adopter la technologie numérique qui « refaçonne le monde dans lequel nous vivons ». Plus concrètement, le gouvernement fédéral a établi « le partage de risques pour développer des plateformes [...] et des technologies perturbatrices qui

rehausseront la compétitivité du Canada<sup>1</sup> », faisant de lui un « chef de file mondial en matière d'innovation ». Le secteur sans fil du Canada se voit lui-même comme essentiel pour permettre aux secteurs clés de passer à l'économie numérique. Les membres de l'ACTS, à l'instar du gouvernement, ont pour objectif la diffusion des avantages associés au réseautage sans fil avancé et à une connectivité accrue entre « des secteurs aussi divers que les transports, la fabrication, l'agriculture, la logistique, la distribution énergétique, le tourisme, les médias et le divertissement, les soins de santé et l'éducation<sup>2</sup> » [TRADUCTION]. Les réseaux mobiles à très large bande déployés par des entreprises canadiennes relieront entre eux les entrepreneurs, les fabricants, les agriculteurs, les scientifiques, les chercheurs, les investisseurs, les technologues, les fonctionnaires et d'autres acteurs qui façonneront la nouvelle économie numérique.

4. En prévision du Budget 2018, le Comité des finances a demandé aux répondants de détailler les mesures qui permettront à nos entreprises « de faire de la recherche, de faire preuve d'innovation, de mettre en valeur leurs idées, d'acheter des technologies et de l'équipement évolués, [...] d'accroître leur part du marché international ». Les entreprises de télécommunications sans fil du Canada comprennent cela; elles assistent en témoins privilégiés aux perturbations et aux changements radicaux auxquels se trouvent confrontés l'industrie canadienne, nos secteurs des ressources et de l'agriculture, et les citoyens et consommateurs du Canada, assujettis à des changements à tous les égards, des soins de santé au domaine bancaire et à la finance, en passant par la façon dont ils communiquent avec famille et amis. Le secteur sans fil du Canada reconnaît par ailleurs que les avantages d'une transition réussie vers un monde numérique, mobile et réseauté doivent être largement partagés avec l'ensemble des Canadiens, y compris les collectivités autochtones et les résidents des régions rurales.
5. Les réseaux sans fil, qui constituent l'épine dorsale de la nouvelle économie numérique, doivent demeurer résilients pour résister aux changements qui s'abattent sur eux à un rythme effréné. Les impératifs émergents de l'extensibilité, de la connectivité illimitée et d'une latence extrêmement faible marquent le début d'une nouvelle aire dans les télécommunications. Les entreprises de télécommunications sans fil ont besoin de politiques publiques favorables pour s'attaquer aux difficultés posées par les lacunes de la couverture en régions éloignées ou problématiques sur le plan géographique, les exigences élevées en termes de maniement du flot de données qui découlent de la connectivité de machine à machine et la nécessité d'une latence extrêmement faible dans les applications de véhicules automatisés et de soins de santé.
6. À ce jour, les entreprises de télécommunications sans fil ont investi des milliards dans l'acquisition de droits sur le nouveau spectre de radiofréquence et dans le

---

<sup>1</sup> *Bâtir une classe moyenne forte*, Budget 2017, ministère des Finances, Ottawa, 2017, p. 90.

<sup>2</sup> *The Benefits of the Wireless Telecommunications Industry to the Canadian Economy in 2016*, Nordicity, Ottawa, 2017, p. 2.

déploiement physique de tours, de fibre et d'autres infrastructures réseau. De 1987 à 2016, les firmes du secteur ont engagé environ 58 milliards de dollars dans des investissements privés : 44,8 milliards en dépenses d'immobilisation pour bâtir de coûteux réseaux mobiles à très large bande et 13,8 milliards de plus (depuis 2001) pour acquérir aux enchères le spectre nécessaire. Les difficultés associées aux collectivités intelligentes, à l'émergence des véhicules autonomes et à l'agriculture de précision ou à l'expansion de la fabrication robotisée nécessiteront toutes un accroissement supplémentaire de la vitesse et de la fiabilité de leurs réseaux.

7. De 2016 à 2021, le trafic de données mobile canadien devrait croître de 465 %<sup>3</sup>. L'essentiel de cette croissance sera généré par des appareils intelligents dans lesquels l'intelligence est intégrée sous forme de calcul autonome et de communication avec d'autres appareils ou objets. Bon nombre des cas d'usage qui seront rendus possibles par la quatrième et la cinquième génération de réseaux de radiofréquence sont nouveaux — que l'on songe par exemple à la conduite autonome ou aux opérations robotiques effectuées à distance par des chirurgiens à l'autre bout du monde. Les avancées dans la technologie réseau permettent vraiment la concrétisation de l'Internet des objets (IdO). Nos entreprises dotées d'installations sont en préparation pour parvenir à composer avec l'augmentation massive prévue des flux de données et des transmissions numériques, principale caractéristique de cette nouvelle économie.
8. L'industrie du sans-fil, aux fins de soutien à l'atteinte des objectifs susmentionnés du gouvernement, souhaite l'évolution des politiques fédérales actuelles dans les trois domaines suivants :

### **Déductions pour amortissement accéléré pour le matériel de télécommunications**

9. Les télécommunications sont une industrie hautement capitalistique. Les entreprises et les consommateurs du Canada exigent constamment des améliorations de la fonctionnalité, de la vitesse, de la sécurité et de la fiabilité des réseaux. Pour relever ces défis, les exploitants de réseaux sans fil doivent réaliser des investissements importants dans la fibre, l'équipement de réseau d'accès radioélectrique (« RAN ») et d'autres infrastructures. Ils doivent aussi, de plus en plus, investir « en coulisse » dans la virtualisation de réseau SDN et d'autres systèmes et équipements moins visibles, néanmoins critiques à la prestation de services de haute qualité aux Canadiens.
10. En vertu du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, il existe plusieurs classes de biens amortissables liés à l'équipement des réseaux de télécommunications et les réseaux, chacun ayant un différent taux de déduction pour amortissement (DPA) :

---

<sup>3</sup> VNI Mobile Forecast Highlights, 2016-2021, Cisco.

- Catégorie 8 : matériel de communication électronique (actuellement fixé à 20 %);
  - Catégorie 42 : fibre optique (actuellement 12 %);
  - Catégorie 46 : matériel d'infrastructure pour réseaux de données et de logiciels d'exploitation (actuellement 30 %).
11. Pour favoriser des investissements constants dans l'infrastructure réseau du sans-fil, l'ACTS recommande de hausser, dans le budget de 2018, le taux de DPA des catégories 8, 42 et 46 à 50 % pour ces classes de biens. L'accélération de l'amortissement de la DPA permettrait aux sociétés de télécommunications de recouvrer plus rapidement les nouveaux investissements, rendant possible un réinvestissement encore plus rapide dans l'expansion et la modernisation des réseaux ainsi que dans d'autres améliorations. Un climat fiscal plus favorable comprenant un taux de DPA accéléré réduira le coût du capital de l'utilisateur, stimulant l'investissement et accroissant le capital disponible pour les technologies de l'information et des communications (TIC)<sup>4</sup>.
  12. Un tel changement du régime fiscal procurerait des avantages importants pour les Canadiens et l'économie du pays. On prévoit que le fait de faire passer le taux de DPA de 46 à 50 % entraînerait une hausse de plus de 5 % des investissements totaux dans les télécommunications, ou 122 millions de dollars par année à court terme. Si le taux de DPA était porté en permanence à 50 %, l'investissement accru pourrait atteindre 225 millions de dollars par an<sup>5</sup>.
  13. L'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure des réseaux de télécommunication rendue possible par les changements proposés au taux de DPA se traduirait par une augmentation de 163 millions de dollars du PIB et la création de 1 660 emplois<sup>6</sup>. Au-delà de ses retombées directes, un investissement supplémentaire dans l'infrastructure de télécommunications aiderait un plus grand nombre de Canadiens à maximiser leurs contributions à la croissance économique, particulièrement en permettant à des entreprises de tout le pays de croître, de prospérer et de servir davantage de clients au Canada et à l'étranger.
  14. L'ACTS fait valoir son soutien par rapport à la recommandation sur les taux de DPA figurant dans le rapport de décembre 2016 du Comité des finances : « Que le gouvernement du Canada revoit et modifie les taux de déduction pour amortissement pour refléter l'évolution de la technologie et de la durée de vie utile des biens<sup>7</sup>. » Le Budget 2018 constituera une importante occasion d'honorer l'engagement du gouvernement en ce qui concerne l'innovation, les stratégies des grappes industrielles et l'économie numérique du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4</sup> *Du téléphone fixe au haut débit mobile : Déterminants fiscaux de l'investissement dans le secteur canadien des télécommunications*, exposé du Conference Board du Canada, décembre 2015, p. 3.

<sup>5</sup> *Du téléphone fixe au haut débit mobile*, Conference Board du Canada, p. 3.

<sup>6</sup> *Du téléphone fixe au haut débit mobile*, Conference Board du Canada, p. 4.

<sup>7</sup> *Créer les conditions favorables à la croissance économique : des outils pour les gens, les entreprises et les collectivités*, Rapport du Comité permanent des finances, Chambre des communes, décembre 2016, recommandation 32.

### **Les crédits d'impôt accrus pour la R et D favorisent des investissements dans les télécommunications et l'infrastructure au Canada**

15. Les changements apportés récemment au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental font baisser le taux de crédit d'impôt pour le programme de la RS&DE de 20 à 15 % et éliminent la déduction pour les dépenses en capital. Les réductions du crédit d'impôt pour la RS&DE ont été en partie compensées par un accent accru sur le financement direct d'activités de R et D. Toutefois, les subventions directes ou les prêts sont moins prévisibles et engendrent un fardeau administratif plus lourd comparativement aux crédits d'impôt remboursables, lesquels sont neutres, accessibles et attrayants pour les sociétés innovantes.
16. L'innovation quant à la technologie du sans-fil et la R et D évolue rapidement, car les entreprises conçoivent des technologies réseau de l'ordre de 5 G qui font en sorte que l'économie numérique du Canada figure à l'avant-plan sur la scène mondiale. Le Canada peut tirer avantage d'une bonne partie de cette innovation s'il met en place un environnement concurrentiel qui favorise l'innovation en matière de télécommunications et les investissements. L'ACTS propose donc que le gouvernement revoie le programme de la RS&DE dans le but de rétablir une partie des crédits d'impôt concurrentiels, notamment ceux destinés aux dépenses d'immobilisation.

### **Examiner l'avantage concurrentiel offert aux fournisseurs étrangers de produits et de services numériques au Canada**

17. Les Canadiens sont des consommateurs de contenu mobile — y compris de divertissement sur demande et de nouvelles — invétérés. Ce contenu provient essentiellement d'entreprises étrangères qui vendent des produits numériques originaux aux Canadiens, sans percevoir de taxes ni contribuer aux fonds pour la production de contenu canadien. Ces entreprises profitent en fait d'un avantage injuste en termes de prix pouvant aller jusqu'à 15 % par rapport à leurs concurrents canadiens. Actuellement, les fournisseurs étrangers de produits et de services numériques, y compris de musique, de films et de logiciels, n'ont pas à percevoir ou à remettre la TPS/TVH. Cette divergence incite les Canadiens à dépenser hors de l'économie canadienne.
-

18. Selon des recherches menées par l'Université de Sherbrooke, si Netflix avait été contrainte de percevoir la TPS/TVH sur les abonnements vendus au Canada, le gouvernement fédéral aurait ainsi touché près de 31,2 millions de dollars en 2016 et les provinces, 56 millions<sup>8</sup>. En raison de la préférence croissante des Canadiens envers les produits et les services numériques, il est plus important que jamais de supprimer cette échappatoire fiscale. À mesure que les consommateurs délaisent les produits physiques au profit des options numériques, en effet, les entreprises canadiennes se trouveront plus désavantagées et les gouvernements fédéral et provinciaux enregistreront une érosion correspondante des revenus.
19. Ainsi, l'ACTS recommande qu'on s'engage, dans le budget de 2018, à assurer la parité fiscale pour tous les fournisseurs de produits numériques au Canada, en supprimant l'avantage concurrentiel dont jouissent actuellement les entreprises étrangères. Le régime du Canada concorderait donc avec les Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour la TVA/TPS et avec l'approche adoptée dans de nombreux endroits où la TVA est perçue.

## Conclusion

20. La position du Canada dans l'économie numérique mondiale de la connaissance dépend pour beaucoup de la qualité de ses réseaux sans fil avancés et de la viabilité de son secteur du contenu créatif. Dans cette perspective, l'ACTS suggère que le gouvernement :
- améliore le plan d'amortissement du matériel de télécommunication de façon à permettre un amortissement de 50 % par an dans les catégories de biens;
  - réinstaure certaines des déductions admissibles antérieures, comme celles pour les dépenses en immobilisation, dans le cadre du crédit d'impôt à la RS&DE;
  - protège les fournisseurs de contenu numérique canadiens en veillant à ce que les fournisseurs étrangers de tels services ne jouissent pas d'avantages fiscaux injustes.
21. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous présenter mes observations.

\*\*\*Fin du document\*\*\*

---

<sup>8</sup> *Bouleversements dans le paysage médiatique canadien : un monde en transformation*, Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, Chambre des communes, juin 2017, p. 39.